

Démarche PAPI de l'Argens & Côtiers de l'Estérel

Réunion du Comité de pilotage n°13

Réunion du 09/07/2025

-

Salle Edouard Soldani-Conseil Départemental-Draguignan



**Estérel
côte d'azu**
AGGLOMÉRATIO



Ordre du jour

- Etat d'avancement du PAPI (2016-2025) au 15 juin 2025.
- Présentation du Programme d'Etudes Préalables (2026-2027)

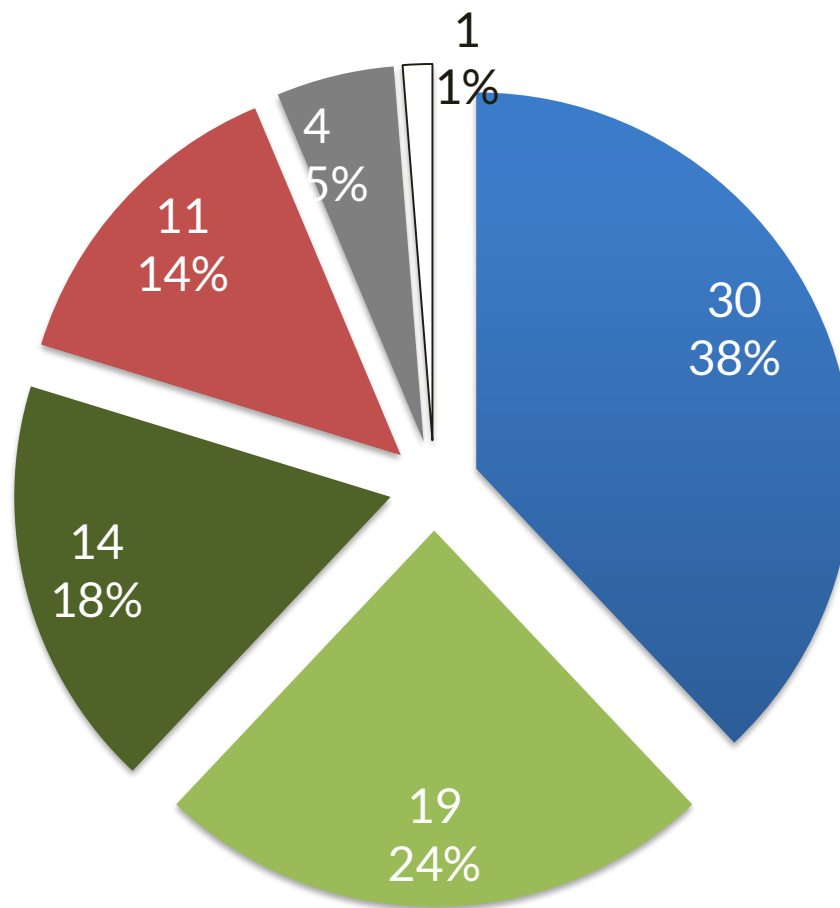
1

Etat d'avancement technique et financier du PAPI (2016-2025)

Etat d'avancement global technique et financier

Avancement des actions du PAPI Argens et côtiers de l'Esterel au 15 juin 2025

- Terminées
- Engagées
- Pluriannuelles
- Non engagées
- Abandonnées
- Pour mémoire



Etat d'avancement global technique et financier (FPRNM)

Contribution totale FPRNM prévues : **40 320 494,68 €**

Au 15/06/2025 :

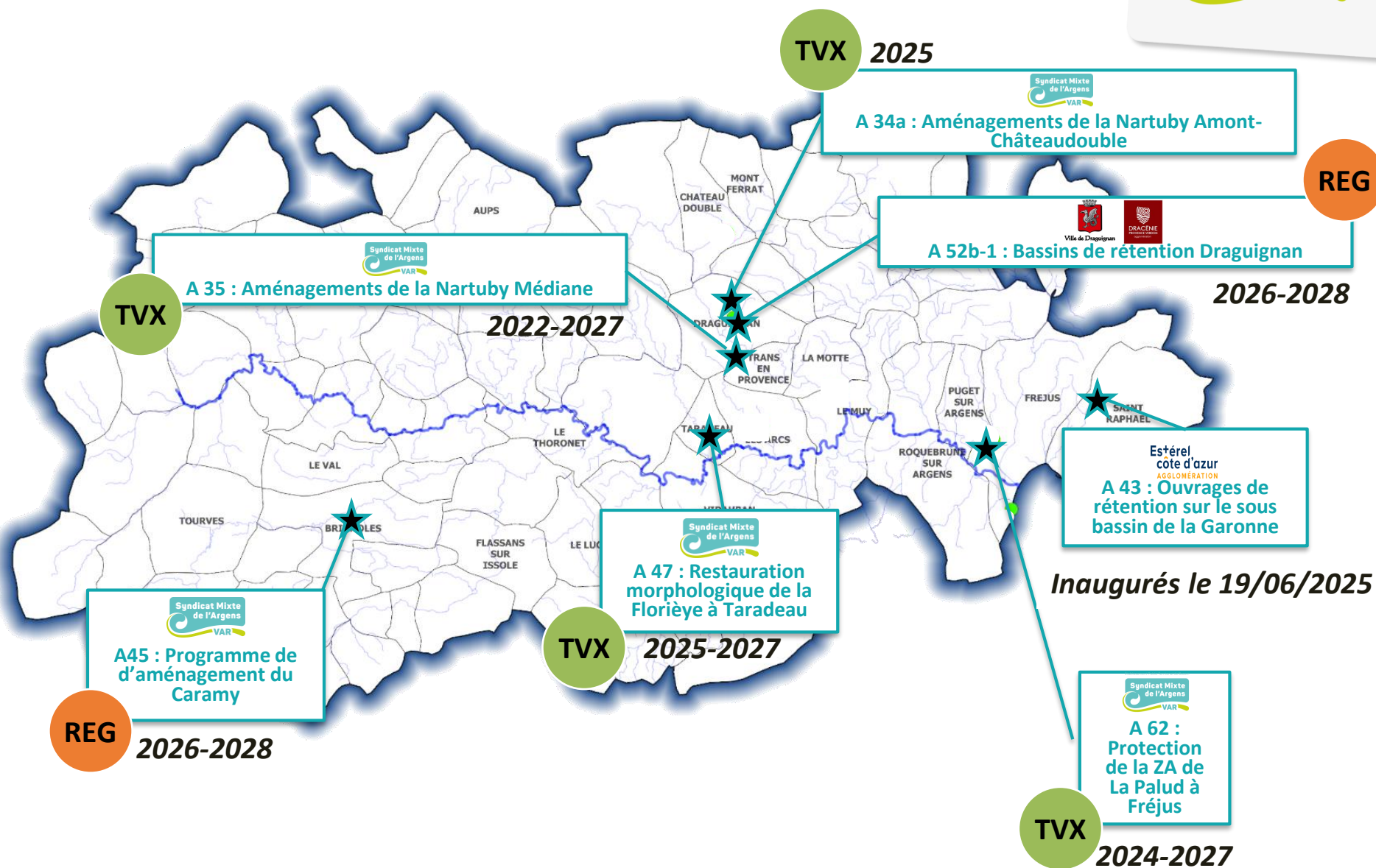
- Autorisation d'engagement FPRNM : 74 %
 - **Crédits délégués au premier semestre 2025 : 5,1 M**
Dont Réception 3M FPRNM pour l'action 62 (sécurisation ZA Palud) et 0,8M pour l'A47 (restauration de la Florieye à Taradeau).

Etat d'avancement	Coût global (HT/TTC)	Actions concernées
Arrêtés attributifs reçus en 2025	5 128 608,63 €	A62, A47, A34a principalement
Demandes déposées à recevoir	1 114 673,00 €	A35 inflation, A16b, A28b, A44b, A63b principalement
Ne sera jamais demandé	1 204 500,00 €	Opérations moins couteuses ou abandonnées
Demandes à déposer	6 942 341,35 €	Travaux de l'A45 et de la 52 B-1

- Crédit de paiement : 33%
 - Avances et demandes d'acomptes en cours de demande en juin 2025 (Action 62, Sécurisation de la ZA Palud à Fréjus, actions 47 et 34a + Action 35 Travaux de la traversée de Draguignan/Trans-en-Provence)

Etat d'avancement technique : Travaux

Etablissement Public Territorial de Bassin

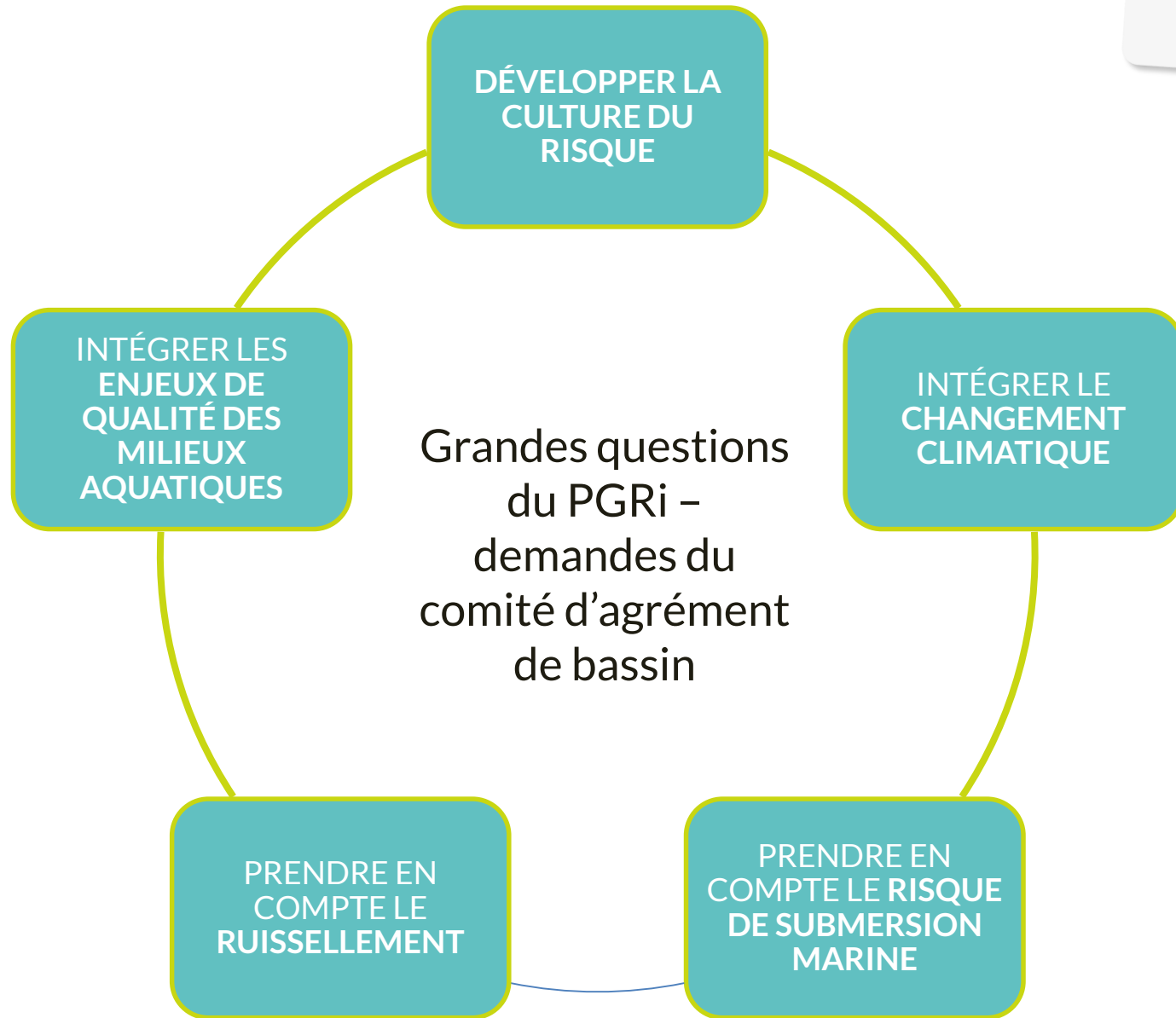


2

Elaboration du PEP (2016-2025)

Les Grandes questions à traiter dans la stratégie du PEP

Etablissement Public Territorial de Bassin



Concertation mise en œuvre

Validation démarche :
COPIL du 9 juillet 2024

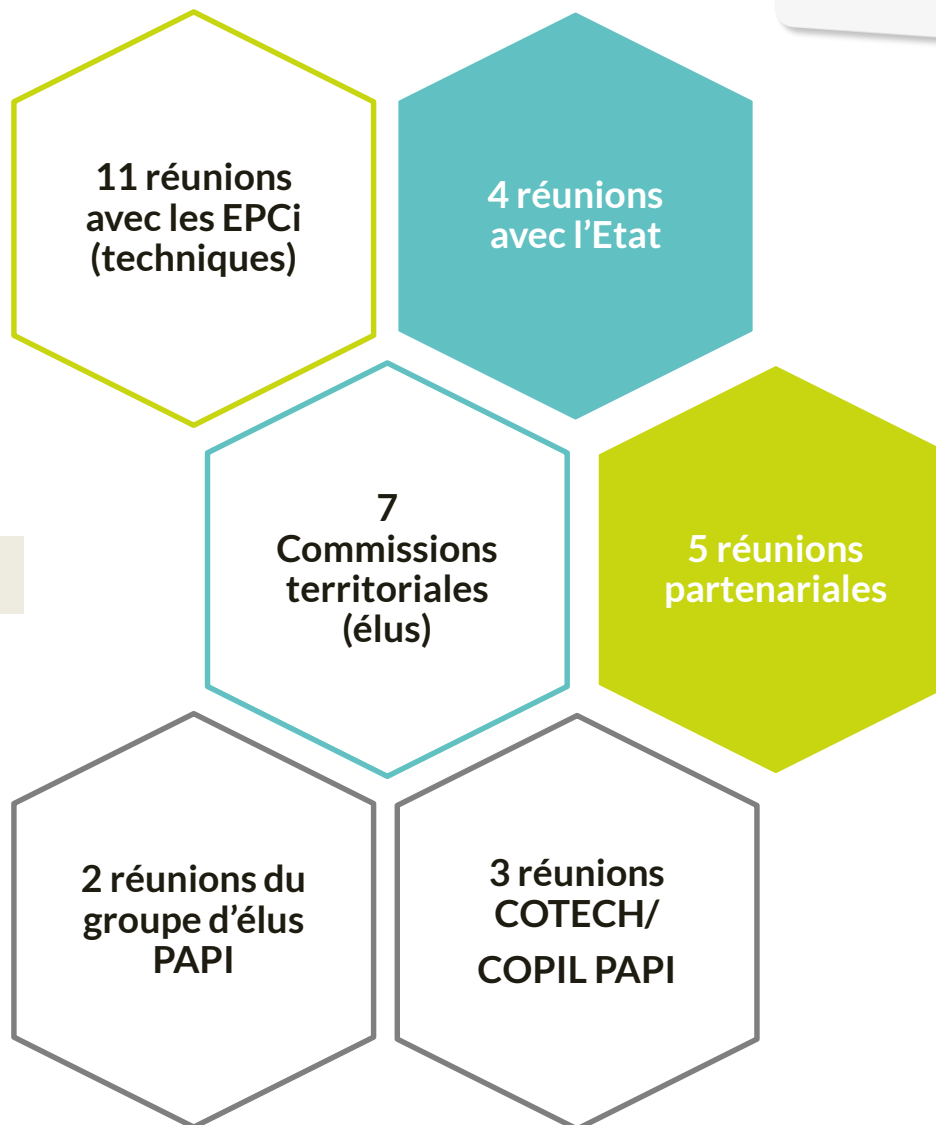
1^{ère} phase de concertation Décembre 2024 à février 2025

- Présenter la démarche
- Actualiser le diagnostic
- Echanger sur la stratégie et les actions à mener

Validation : COPIL du 11 mars 2025

2^{nde} phase de concertation Mars à juin 2025

- Restitution aux élus par sous-bassins en commissions territoriales
- Poursuite des échanges avec les partenaires techniques et financiers



Axe 0 : Animation (porteur du programme)

Etablissement Public Territorial de Bassin



Etablissement Public Territorial de Bassin



PÔLE ANIMATION DU PAPI ÉTUDES STRATÉGIQUES ET RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ

Coordination



Christine Grillot,
Chef de projet PAPI
06 59 85 51 02 / c.grillot@syndicatargens.fr

Chargés de projets PAPI



Nikolas Aubourg

Audrev Combe

PÔLE TRAVAUX ET OUVRAGES

Coordination



Quitterle Blanchard,
Chargée du projet A45
07 56 10 71 31 / a.blanchard@syndicatargens.fr

Chargés de projets PAPI



Claire Scarcériaux

Denls Delsol

+Technicien travaux
Theo Vancanneyt

GashIn Shahsavari

Porteur du programme + 22 actions sous MOA

3 actions financées à 50% ETAT – mesure
EAPCT 530 000 € TTC



- A0-1 Financement de 2,5 postes financés sur 9
260 000 €
- A0-3 AMO Opérateur foncier
150 000 €
- A0-2 AMO Elaboration du dossier PAPI 2 en fin
de PEP
120 000 €



Opérateur foncier
Julien Braconnier

Chargé de mission Contrat de rivière Nartuby



Rémi Guérissse

18 actions portées

SECTION PRÉVENTION INONDATIONS

1 agent
0,5 ETP
6 actions

SECTION ÉTUDES HYDRAULIQUES

1 agent
0,4 ETP
3 actions

SECTION ENTRETIEN COURS D'EAU

3 agents
0,1 ETP
1 action

SECTION OUVRAGES HYDRAULIQUES

3 agents
0,2 ETP
2 actions

SECTION RISQUES LITTORAUX

1 agent
0,5 ETP
6 actions

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

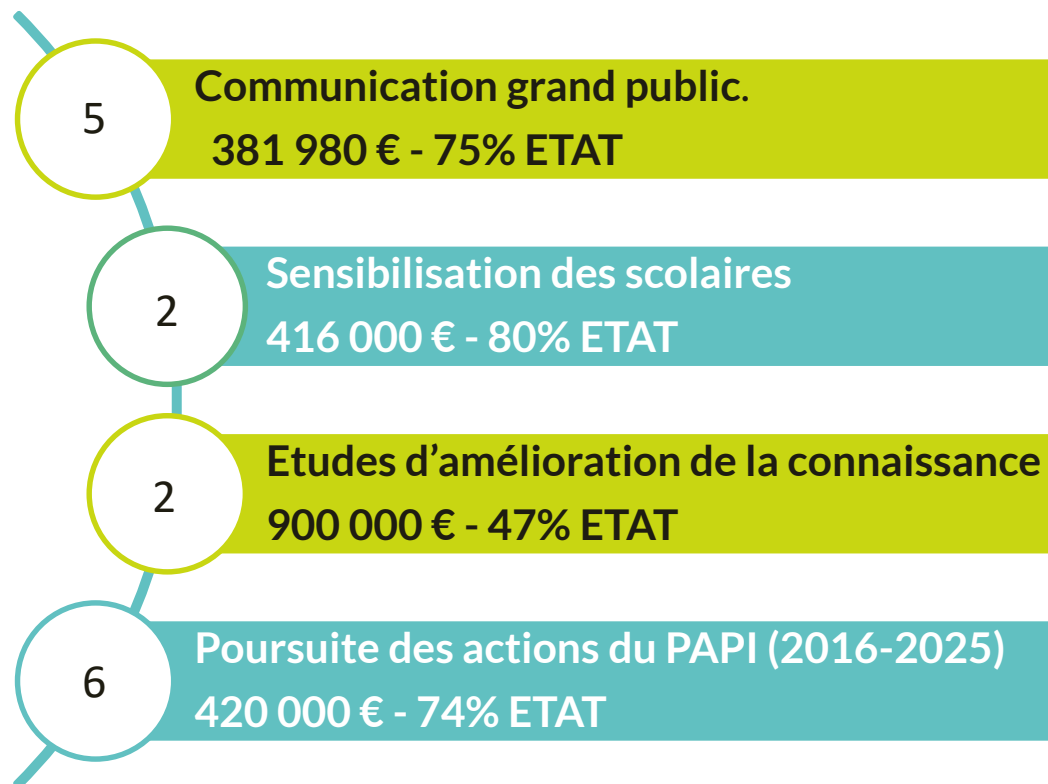
Etablissement Public Territorial de Bassin



15 actions financées à 64 % ETAT – mesure IP et EAPCT
2 117 980 € TTC

Une action territorialisée

4 thématiques



*A l'échelle du
bassin versant de
l'Argens*

Etablissement Public Territorial de Bassin



*Pour les côtiers de
l'Esterel*

Est+érel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Risque littoral et
submersion marine

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Communication grand public

- **A1-1 Etude de perception des risques: 60 000 € TTC**
 - Créer une stratégie et un plan de sensibilisation et d'éducation adaptés au territoire et aux différentes cibles
 - Mesurer le niveau et la progression de la perception des risques de la population

- **A1-5 Création d'outils d'information, de communication et de sensibilisation : 200 000 € TTC**
 - **supports en réalité augmentée** aux abords de lieux emblématiques de la problématique inondation (repères de crue, cours d'eau, etc.),
 - création de parcours type randonnée pour aborder la sensibilisation au risque dans le cadre d'activités familiales,
 - **maquettes pour valoriser les travaux du PAPI (2016-2025) /documents pédagogiques de restitution des actions du PAPI (2016-2025).**
 - **documents de sensibilisation du jeune public,**



Le Gier à Rive-de-Gier Mairie(Pierre Scholl pour Saint Etienne Métropole)

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Communication grand public

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

- A1-6 Elaboration de panneaux de communication sur les ouvrages et aménagements hydrauliques des petits côtiers de l'Esterel dans une stratégie d'information et de sensibilisation au risque inondation : 25 980€ TTC

Digues du Reyran, barrage du Saint-Esprit, barrage des Cous, barrage de l'Aspé, barrage de Vaulongue, barrage du Peyron et barrage du Castellas.

Présenter le territoire, expliquer les missions de la GEMAPI et les actions mises en œuvres sur le terrain (conception d'images et graphismes),

- *Livrets de communication, kakémonos*
- *Guide inondation (présentation du territoire et des risques inondation présents, les astreintes, la gestion et l'entretien des ouvrages d'ECAA,).*



Bassin de Vaulongue réceptionné en novembre 2023



Barrage de l'Aspé inauguré le 19 juin 2025

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Communication grand public

- **A1-7 Conception d'outils d'information et de communication sur l'entretien des côtières de l'Esterel : 36 000 € TTC**

Cours d'eau côtiers du territoire d'Estérel côte d'azur Agglomération

Sensibiliser différentes cibles (administrés, élus, riverains, entreprises, etc.) aux bonnes pratiques d'entretien des cours d'eau côtiers intermittents, fortement anthropisés.

Droits et les obligations du propriétaire riverain mais également sur le risque d'inondation et sa gestion sur le territoire

- *Triptyque à diffuser, vidéo de présentation...*
- *Création d'une carte (Atlas) qui détaillera l'organisation de l'entretien à l'échelle de l'agglomération*
- *QR Code renvoyant directement vers le guide du Syndicat Mixte de l'Argens qui concerne l'entretien de l'Argens et de ses affluents*

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Communication grand public

- A1-13 Installation de totems de communication : prévention des risques d'inondations fluviaux et maritimes et système d'alerte météorologique en temps réel à l'échelle de l'agglomération : 60 000 € HT

Risque littoral et submersion marine

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Disposer de données météorologiques et conditions de mer en temps réel pour la prévention des submersions marines.

Installation de totem et d'une application multi-support permettant de diffuser l'information à un large public dans un objectif de sensibilisation et de développement de la culture du risque inondation.

- Totem d'information,
- Développement de l'interface
- avec données météorologiques + site web



Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Sensibilisation des scolaires

- **A1-3 Poursuite et renforcement du programme d'éducation au risque inondation à destination des scolaires du bassin versant de l'Argens et des côtiers de l'Esterel : 260 000 € TTC**

Sensibiliser une centaine de classes de primaires (du CE1 au CM2) avec un seul dispositif englobant les classes Nartuby à partir de l'année 2026-2027/ Diffuser les informations dans le cadre des familles.

Appliqué au fleuve Argens et ses affluents, ainsi qu'aux zones préférentielles de ruissellement et d'aborder de manière plus large le fonctionnement du fleuve (qualité, quantité, inondation, fonctionnalités des milieux aquatiques) en fonction des spécificités communales.

Sur le territoire d'ECAA dans la poursuite des démarches en cours (service Environnement GEMAPI).

- **A1-4 Concevoir des supports éducatifs pour sensibiliser les jeunes à la culture du risque : 156 000 € TTC**

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Sensibilisation des scolaires

- Suivi et pilotage :
 - *Des interventions diversifiées en dehors du PAPI*
 - Lycéens : association NEED (DPVA)
 - Information préventive aux bons comportements qui sauvent (IPCS) SDIS



Des réunions de COTECH/COPIL dédiées pour:

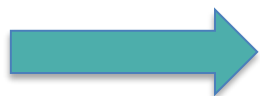
- Coordonner les interventions à l'échelle du PEP et des différents publics visés avec le Rectorat.
- Partager les supports de communication produits.
- Faire connaître le travail des services EPCi/SMA par des interventions ciblées.

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Etudes d'amélioration de la connaissance

- **A1- 11** Elaboration de cartographies des zones inondables et définition de seuils pour améliorer la prévision des inondations en dehors du réseau réglementaire : **120 000 € TTC**

Exploiter la vingtaine d'études hydraulique et les RETEX réalisés au sein du périmètre des 75 communes du PAPI pour mieux appréhender les zones inondables en les corrélant à un débit ou à une hauteur d'eau aux stations quand celle-ci est disponible.



En lien avec la DREAL SPR/UPCH (objectifs 2030)



- Production de **Prévisions graphiques** (24h) et de **cartographie de Zones d'Inondation Potentielle** sur les stations Les Arcs (Argens) et Trans en Provence (Nartuby)
- Production de **Prévisions Graphiques** (6h) sur Roquebrune sur Argens
- Production de la **vigilance** sur 2 nouveaux tronçons réglementaires : Issole et Caramy

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Etudes d'amélioration de la connaissance

- **A1-12 Élaboration d'un Schéma Directeur sur la thématique des risques littoraux à l'échelle de la communauté d'Agglomération : 780 000 € HT**

Risque littoral et submersion marine

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Accompagner les élus dans la compréhension, l'anticipation et la prise en compte des enjeux liés aux tempêtes, à la submersion marine et, de manière plus exceptionnelle, aux tsunamis, des phénomènes appelés à s'intensifier dans les années à venir.

- *Élaboration d'un Plan de Gestion des Sédiments (PGS) pour aussi déterminer les zones les plus vulnérables aux submersions marine,*
- *Cartographie des zones à enjeux vulnérables aux risques de submersion marine : délimitation des zones côtières à enjeux avec modélisations de submersions à horizon 2050 - 2100,*
- *Étude sur la vulnérabilité et les capacités d'adaptation des zones côtières aux risques côtiers,*
- *Concertation avec les acteurs locaux et la population.*

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Etablissement Public Territorial de Bassin



Poursuite du développement d'actions du PAPI

Etablissement Public Territorial de Bassin



- **A1-2 Poursuite du développement de l'observatoire finalisé en 2026 : 75 000 € TTC**
- **A1-8 Organisation de journées techniques de prévention des inondations pour les élus et agents des collectivités territoriales (6 sessions) : 30 000 € TTC**
- **A1-9 Valorisation des repères de crue posés dans le cadre des précédents PAPI à l'aide des nouvelles technologies/pose de nouveaux repères de crues – Bassin versant de l'Argens : 180 000 € HT**
 - *Poursuite de l'action 6 du PAPI qui continue jusqu'en 2026.*
 - *Levé de laisses de crues, pose de 15 nouveaux repères de crues et des panneaux pédagogiques en concertation avec les communes.*
- **A1-9bis Mise en place et valorisation des repères de crues comme outil de sensibilisation et de mémoire du risque à l'échelle des petits côtiers de l'Esterel : 55 000 € TTC**
- **A1-10 : Réalisation de RETEX de crue (prestataire) : 20 000 € TTC**
- **A1-14 : Elaboration de l'étude environnementale du dossier de candidature du PAPI 2 de l'Argens et des côtiers de l'Esterel (AMO) : 60 000 € TTC**

Est+érel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations

A2-15 : Etude pour le renforcement de l'instrumentation hydraulique de Dracénie Provence Verdon Agglomération 50 000€ TTC



Constat :

- Couverture en capteur hydrométrique parfois insuffisante pour certaines communes et sur certains affluents de l'Argens



Objectifs :

- Identifier les besoins en instrumentation complémentaire sur les cours d'eau et vallon du territoire Dracénie Provence Verdon Agglomération,
- Améliorer l'anticipation des inondations par débordement des cours d'eau et par ruissellement,
- Optimiser la réponse graduée des Plans Communaux de Sauvegarde et du PICS,
- Renforcer la capacité de suivi des dynamiques hydrauliques et améliorer la gestion des risques d'inondation,

Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations

A2-16 : Renforcement du système d'annonce de crue d'Esterel Côte d'Azur agglomération

300 000€ HT

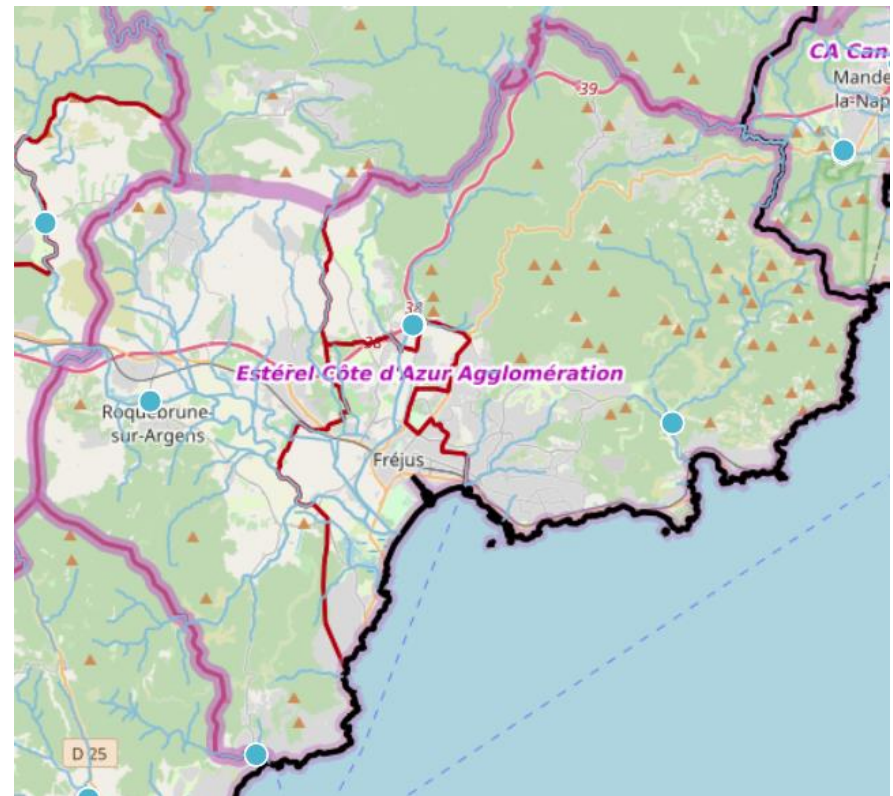
Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Objectifs :

- Compléter et renforcer le dispositif afin d'améliorer la connaissance hydraulique du territoire et d'optimiser la gestion des risques liés aux crues et aux nappes phréatiques.

Mise en œuvre :

- Extension du parc d'instrumentation sur les **cours d'eau côtiers** à enjeux **non équipés** : installation de nouvelles stations, déploiement de capteurs hydrauliques,
- **Installation de piézomètres sur les digues du Reyran** : pose de capteurs, analyse des fluctuations de la nappe, développement d'un protocole de surveillance et d'alerte.



Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations

A2-17 : Installation d'un système de caméra côtière pour la surveillance et la prévention de l'érosion côtière et du risque submersion marine sur les communes de Roquebrune sur Argens, Fréjus et Saint-Raphaël.

Risque littoral et submersion marine

425 000€ HT

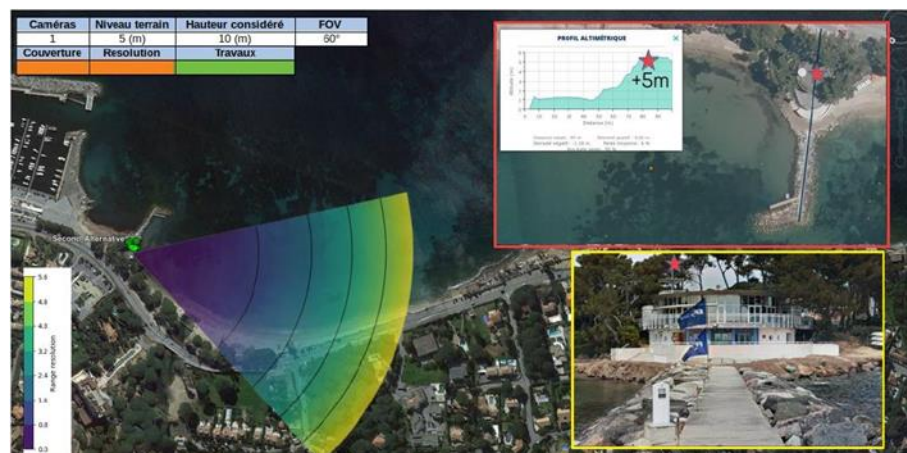
Est+èrel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Constat :

- Mesurer et comprendre les évolutions morphologiques, afin de mieux les prédire et assurer un système de prévention contre les submersion (tempête de 2019)

Mise en œuvre :

- Calibrer un système de prévision de la submersion basé sur les conditions de mer
- Définir les zones de déferlement préférentielles et délimiter les zones plus vulnérables à la submersion
- Mesurer l'efficacité des ouvrages de protection actuels et futurs pour une meilleure gestion de ceux-ci face aux événements de submersion.



Plages de San Peire, de la Galiote, du centre-ville de Fréjus, du Veillat et de l'Agay

Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations

A2-18 : Création d'un outil de prévision des crues en appui à la gestion du système d'endiguement du Reyran

Bassin versant du Reyran

180 000€ TTC

**Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION**

Objectifs :

- Analyser la réponse des bassins versant du Reyran et du Reyrannet.
- Anticipation des dépassements des seuils critiques relatifs à la sûreté du système d'endiguement du Reyran.

Mise en œuvre :

- Collecte et traitement des données (hydro, topo, pluies, etc.)
- Développement du modèle hydrologique + tests & calage
- Intégration du modèle dans une plateforme ou dans un superviseur
- Formation des agents + création de supports + communication



Axe 3 : Alerte et gestion de crise (non financé)

Dispositifs existants à la fin du PAPI (2016-2025) et à poursuivre dans le PEP :

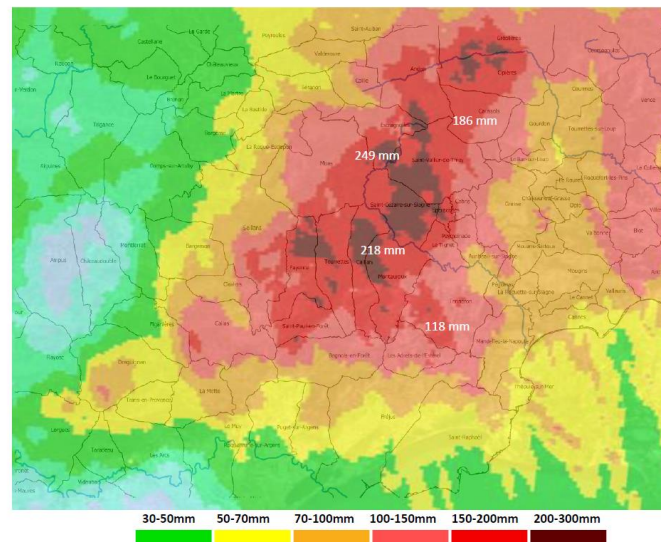
- A3-19 : Mutualisation d'un outil d'alerte et d'aide à la gestion de crise : 240 000 € TTC
- A3-20 : Exercices de crise inondation (prestations externalisés) : 30 000 € TTC



SITUATION METEO

*Cumul de pluie significatif
sur l'ensemble du bassin
versant avec poursuite des
plus fortes pluies sur la
zone*

Point de situation le 25/05 à 10h30



Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Etablissement Public Territorial de Bassin



Dans le PAPI (2016-2025)

■ A4-28b : Elaboration d'un projet de territoire pour la basse vallée

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Maitrise des usages :

Mise en cohérence des périmètres Natura 2000, gestion d'un seul site étendu en basse vallée par ECAA.

Développer une agriculture extensive et résiliente en préservant et en développant les corridors écologiques.

Légende

Périmètre du PAPI	Emprise du PPRI
Périmètre du SMA	Merlons de remblai
Bassin versant de l'Argens	Autres ouvrages
NATURA 2000	
Directive Habitats	Espace de bon fonctionnement
Argens	Périmètre morphologique nécessaire
Cours d'eau principaux	Périmètre biologique nécessaire

Maitrise du foncier :

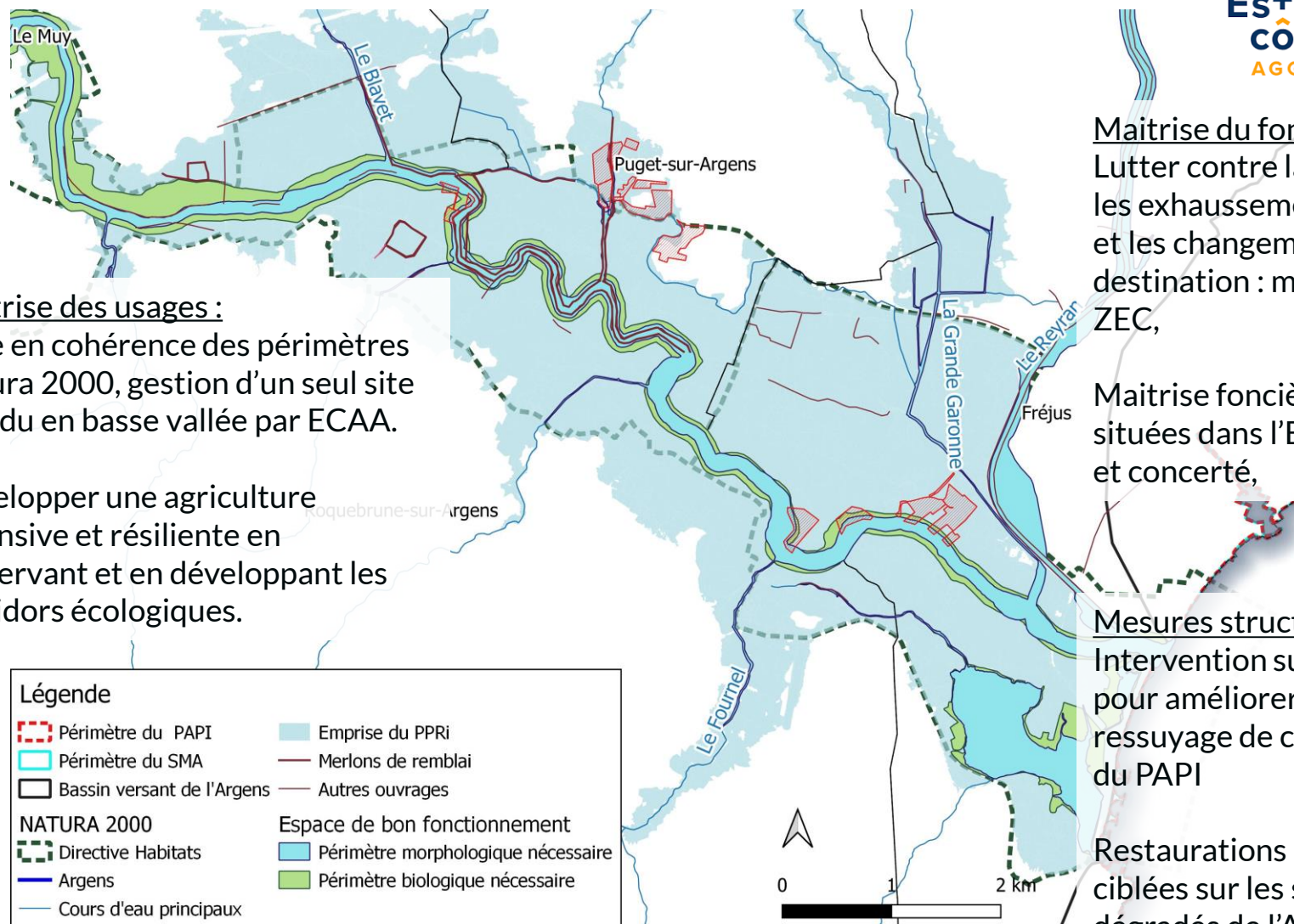
Lutter contre la cabanisation, les exhaussements de terrains et les changements de destination : maintien des ZEC,

Maitrise foncière des emprises situées dans l'EBF nécessaire et concerté,

Mesures structurelles :

Intervention sur les remblais pour améliorer les temps de ressuyage de crue : action 37b du PAPI

Restaurations morphologiques ciblées sur les secteurs dégradés de l'Argens,



Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Pour mémoire, dans le PEP, poursuite des actions du PAPI :

- A4-21 : Poursuite de l'élaboration des PPRi de la vallée de l'Issole, de Brignoles et du Luc
- A4-22 : Lutte contre les remblais illégaux en zone inondable



PRÉFET
DU VAR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Programme 2025 :
Gapeau : enquêtes publiques sur Solliès-Toucas,
Solliès-Pont et Solliès-Ville
Issole : enquêtes publiques sur Flassans, Cabasse et
Rocbaron
Préconil : enquêtes publiques sur Plan de la Tour et
Ste-Maxime
Vinon-sur-Verdon : concertation

LEGENDE

- PER ou R111-3 approuvés ou valant PPR
- PPR approuvés
- PPR prescrits
- PPR prescrits avec dispositions immédiatement opposables (anticipés)
- PPR mis en révision
- FREJUS 1 : Pédégal, Valescure (mis en révision)
AP du 15/07/2015 rendant certaines dispositions immédiatement opposables
- FREJUS 2 : Argens approuvé
- SANARY 1 : Reppe approuvé
- SANARY 2 : Grand-Vallat AP du 22/12/2017 rendant certaines dispositions immédiatement opposables
- PAC de l'aléa inondation notifié à la commune
- PAC portant sur l'aléa inondation de la Garonne
- PAC portant sur l'aléa inondation du bassin versant du Préconil

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

- **A4-23 : Accompagnement technique des collectivités pour la prise en compte du risque d'inondation dans les projets d'aménagements urbains**

80 000€ TTC

Objectifs :

- Proposer un accompagnement adapté aux collectivités présentes sur le territoire de l'EPTB.
- Plus largement, instaurer et partager une culture de l'urbanisation résiliente sur le territoire.

Mise en œuvre :

- **Actualiser l'inventaire des zones d'expansion de crues** avec le zonage du PLU et les enjeux (EBF, ZSS, zones humides),
- Créer un **guide d'accompagnement** des collectivités,
- **Sensibiliser les acteurs de l'urbanisme** (élus, services urbanisme des communes et des EPCI-FP, etc.) à travers la **mise en place de groupes de travail** par territoire cohérent (grand bassin versant),
- **Elaboration de notes d'enjeux** : porter à connaissance auprès des communes qui se lancent dans la révision de leurs documents d'urbanisme,
- **Formations de sensibilisation sur l'urbanisme résilient** et la prise en compte de la problématique des inondations par les aménageurs et concepteurs publics et privés en lien avec la DDTM.

Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Etablissement Public Territorial de Bassin



Activités économiques et agricoles : A5-24 diagnostics

Réduction de la vulnérabilité des entreprises 2020-2025

Convention avec la CCI depuis 2020

72 000 entreprises en ZI

(44 000 auto-entrepreneurs)



Etablissement Public Territorial de Bassin



Dans le cadre de l'action 29 :

- 853 sensibilisation
- 85 visites réalisées dont 6 en 2025
- 35 diagnostics complets
- 6 dossiers de subventions en cours d'instruction.

Objectifs pour le PEP:

-Renouvellement de la convention avec la CCI

-2 phases envisagées de **20 diagnostics par an** et 5 accompagnements à l'établissement de dossier de demande de subventions

A5-24

Phase 1 : 90 000 € TTC

Phase 2 : 70 000 € TTC

Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Etablissement Public Territorial de Bassin



Activités économiques et agricoles : A5-25 diagnostics

Réduction de la vulnérabilité des sièges d'exploitation agricoles 2020-2025

Convention avec la CA83 signée le 11 octobre 2024

Diagnostic des sièges d'exploitation en zone inondable

Mise en place d'autodiagnostic de réduction de la vulnérabilité (site de la CCI)



Etablissement Public Territorial de Bassin



Objectifs pour le PEP:

- Renouvellement de la convention avec la CA83
- 2 phases envisagées de **5 diagnostics par an** et l'accompagnement d'un dossier de demande de subvention.

A5-25

Phase 1 : 70 000 € TTC

Phase 2 : 35 000 € TTC

Activités économiques et agricoles : A5-26 travaux

15%

Coût moyen de 10 000 €



**10 dossiers travaux
100 000 € TTC**

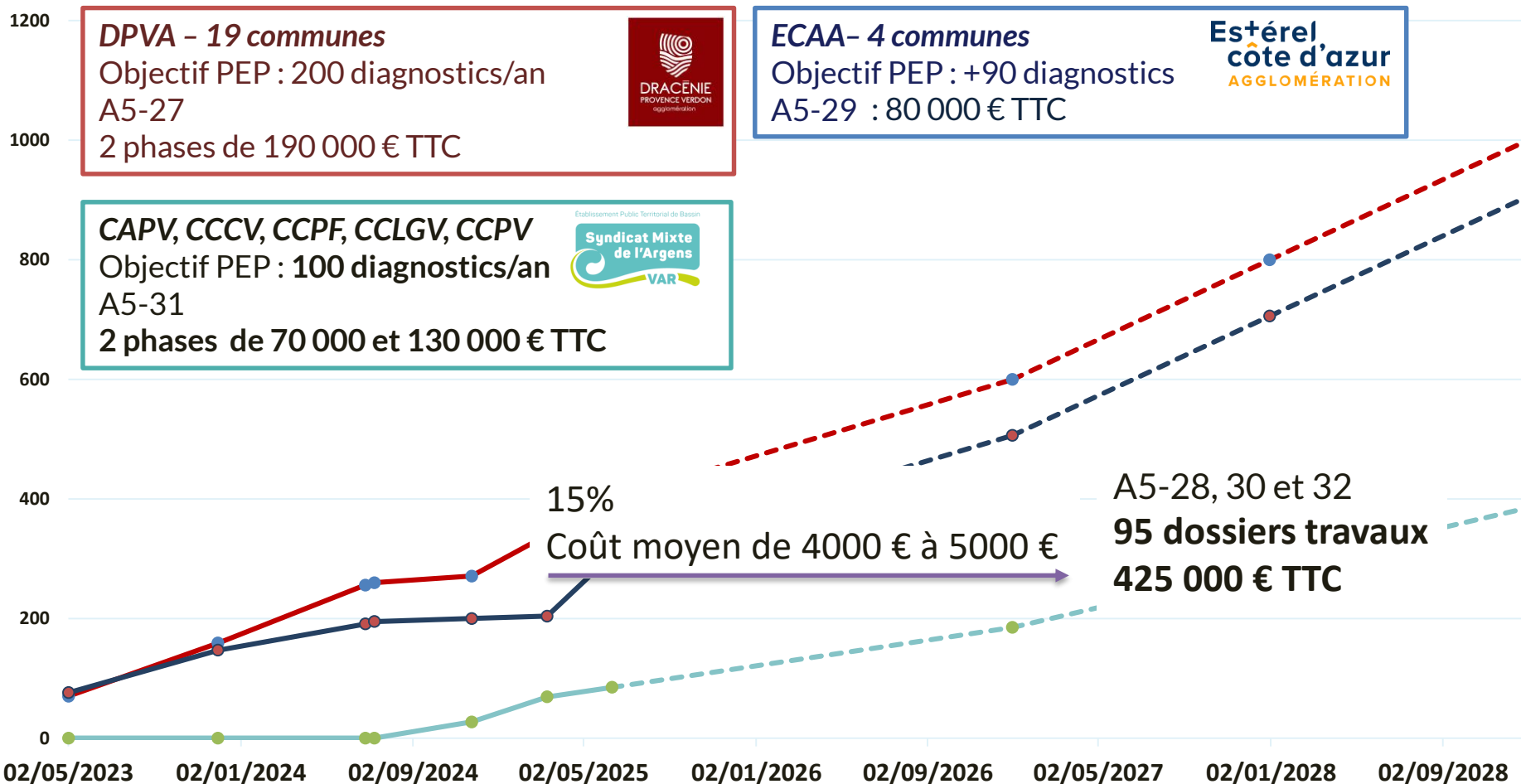
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Etablissement Public Territorial de Bassin



Alabri : animation et diagnostics

Projection des diagnostics de réduction de la vulnérabilité



Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Bâtiments publics (nouveau)

DPVA - 19 communes

Objectif PEP : 63 diagnostics
(1800 €TTC/diagnostic & com
A5-35 : 124 500 € TTC



A5-36 :
7 dossiers travaux
30 000 €/travaux
Phase 1 : 200 000 € TTC
Phase 2 : 150 000 € TTC

ECAA- 4 communes

Objectif PEP : 78 diagnostics
A5-37 : 156 000 € TTC



A5-38 :
25 dossiers travaux
15 000 €/travaux
375 000 € TTC

CAPV, CCCV, CCPF, CCLGV, CCPV

Objectif PEP : 20 diagnostics
(3000 € / diagnostic)
A5-33 : 60 000 € TTC



A5-34 :
6 dossiers travaux
15 000 €/travaux
100 000 € TTC

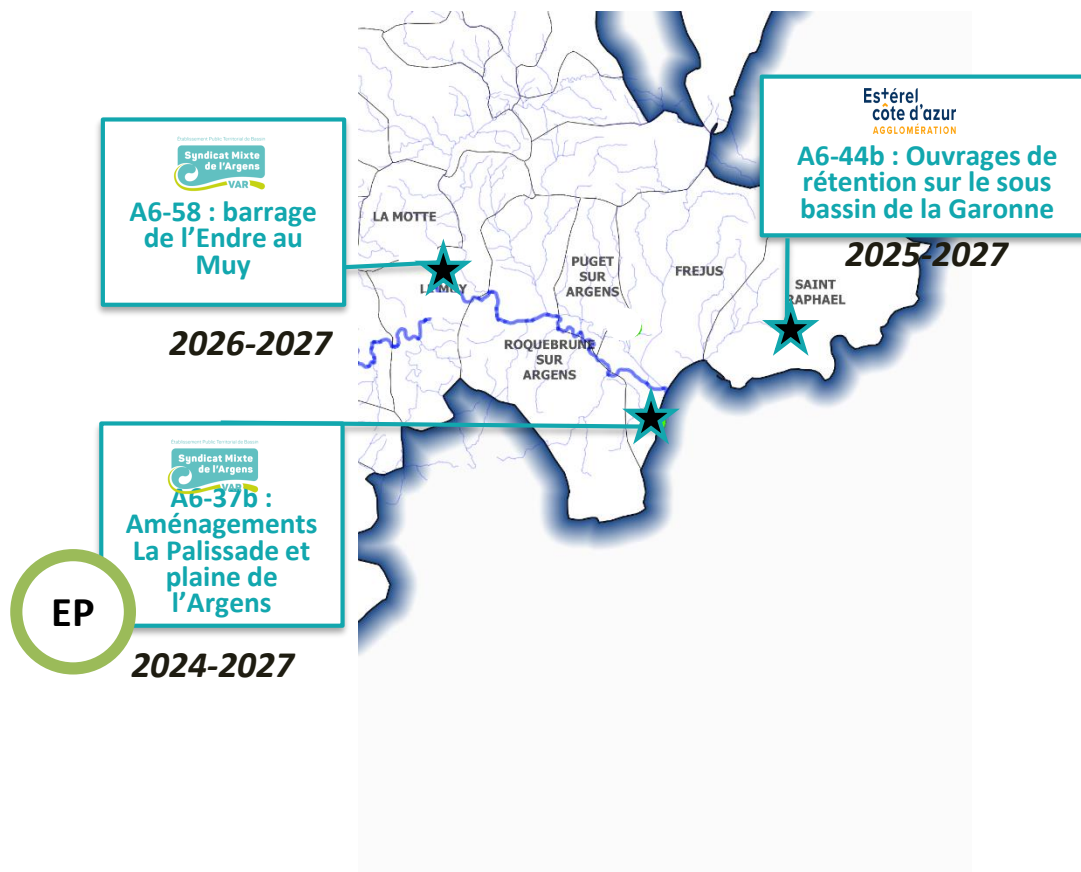
Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Etablissement Public Territorial de Bassin



Actions du PAPI se poursuivant dans le PEP

Basse vallée et petits côtiers de l'Esterel



Axe 6 : Ralentissement des écoulements

A6-39 : Etude complémentaire de définition des travaux sur les sous-bassins versants du Pédégal, Valescure et Garonne -Phase 3 -Etudes

Sous-bassins versants du Pédégal, Valescure et Garonne

150 000€ HT

Est+érel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Constats :

- Définition d'un scénario d'aménagement (n°1) pour réduire le risque d'inondation via des travaux de renaturation et d'optimisation des zones d'expansion de crue (A6- 44 du PAPI : gain : 85 000 m³ de rétention).
- Etudes de conception (AVP) et réglementaire dans l'A6-44b.



Objectifs :

- Poursuivre la maîtrise d'œuvre des aménagements de restauration et de réduction du risque d'inondation (poursuite de l'action 44b).
- Le calendrier des réalisation des études foncières devra permettre une acquisition (2,8 M €) dès le démarrage du PAPI 2.



Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Etablissement Public Territorial de Bassin



A6-40 : Schéma directeur de lutte contre les inondations des cours d'eau côtiers de l'Estérel et des Maures

Sous-bassins versants du Pédégal, Valescure et Garonne

350 000€ HT

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Constats :

- Les événements de 2011, 2019 et 2024 ont mis en évidence l'existence d'un risque important sur des secteurs où le niveau de connaissance est à améliorer et où des solutions de protection doivent être étudiées.
- La ville de Saint Raphaël avait étudié et réalisé des aménagements sur certains bassins versant côtiers de son territoire (Armitelle, Péguière et Agay) afin de lutter contre les inondations mais ce travail doit être poursuivi et complété.

Objectifs :

- Réviser le SDLCI existant sur Garonne, Valescure Pédégal pour tenir compte de l'évolution des enjeux, de l'augmentation des précipitations induites par le réchauffement climatique et de l'amélioration des outils de calcul et de prévision,
- L'étendre aux autres bassins versants côtiers dont ceux de Boulouris, de l'Agay, de Saint Aygulf et des Issambres.
- Pour étudier des solutions de prévention complémentaire jusqu'au stade APS et AMC.

Axe 6 : Ralentissement des écoulements

A6-41 : Étude sur les solutions de prévention du reflux hydraulique par le cours d'eau dans le réseau pluvial

Sous-bassins versants du Pédégal, Valescure et Garonne

120 000€ HT

Est+érel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Constat :

- Les zones basses hydrographiques sont exposées à plusieurs sources d'inondation : débordement cours d'eau, Apports du ruissellement, saturation du réseau pluvial et reflux des cours d'eau dans les exutoires du réseau pluvial
- Les cours d'eau débordent ainsi par le pluvial sans avoir dépassé la capacité hydraulique de leur lit.



Objectifs :

- Définir des solutions techniques adaptées pour limiter le reflux, en comprendre l'incidence et définir un scénario d'aménagement des exutoires.

Axe 6 : Ralentissement des écoulements

A6-42 : Etude de systèmes de rétention des écoulements pour réduire les inondations fréquentes de l'Argens en Basse vallée

Basse vallée de l'Argens: communes de Puget-sur-Argens, Roquebrune-Sur-Argens, Fréjus, Le Muy

150 000€ HT

Etablissement Public Territorial de Bassin



Etablissement Public Territorial de Bassin



Constat :

- Inefficacité des travaux de reprise de gabarit du fleuve à grande échelle et de la réalisation d'un barrage sur l'Aille pour lequel des impacts négatifs peuvent exister (Nombreuses études depuis les années 1950).

Objectif :

- Réduire l'impact de termes de hauteur, de vitesse et de durée pour des crues très fréquentes en recherchant des solutions multiples, pouvant être fondées sur la nature

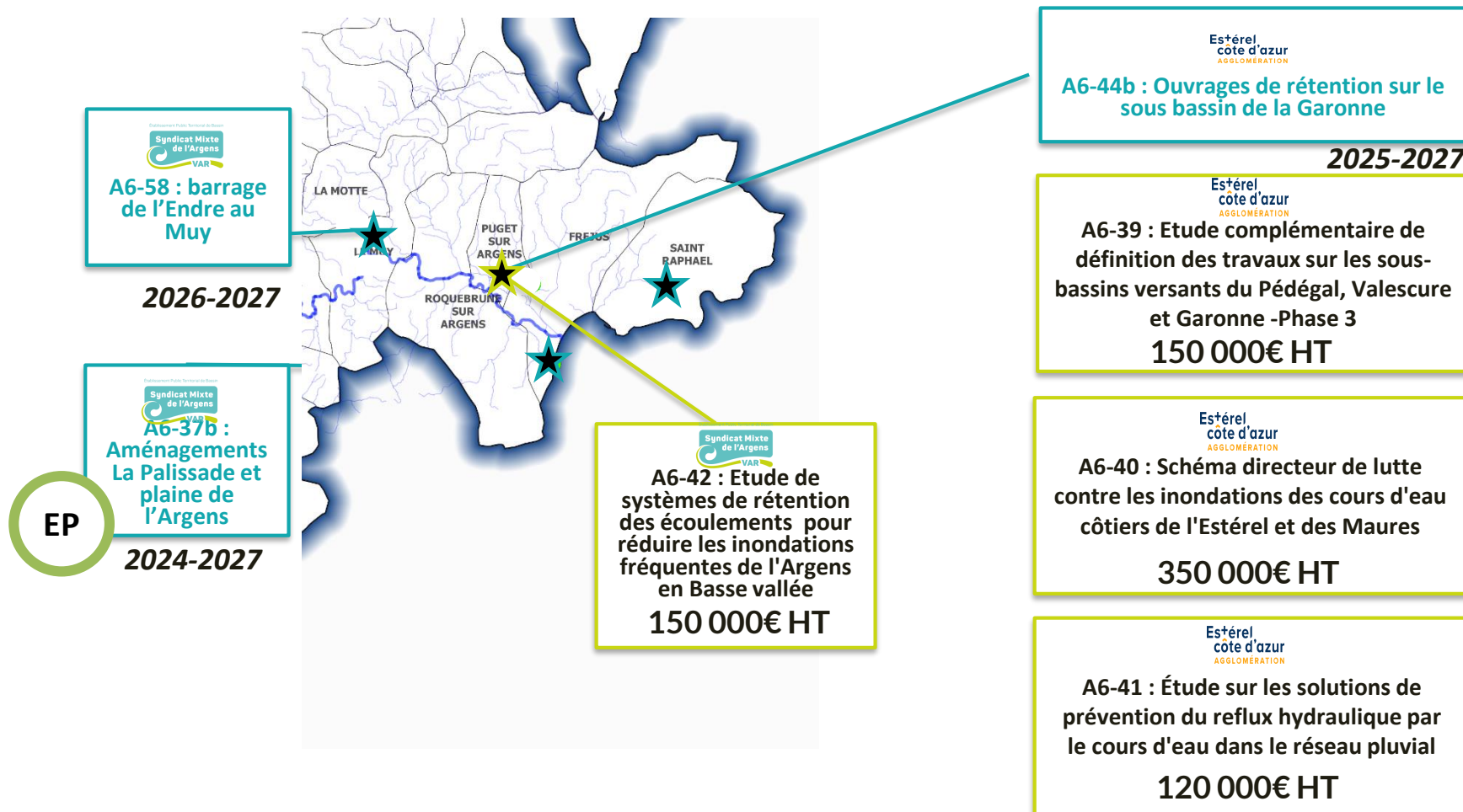
Mise en œuvre :

- Déterminer les enjeux les plus impactés et notamment les cultures les plus vulnérables.
- Différencier les zones cabanisées.
- Rechercher des zones de rétention multiples par une approche hydrologique sur le bassin de l'Aille.
- Rechercher des solutions fondées sur la nature pour mobiliser les zones d'expansion.
- Définir le cas échéant des mesures de protection rapprochées.
- En coordination avec les actions 37b et 28b du PAPI (2016-2025) se poursuivant pendant la durée du PEP.

Axe 6 : Ralentissement des écoulements

7 actions du PAPI et du PEP en 2026-2027

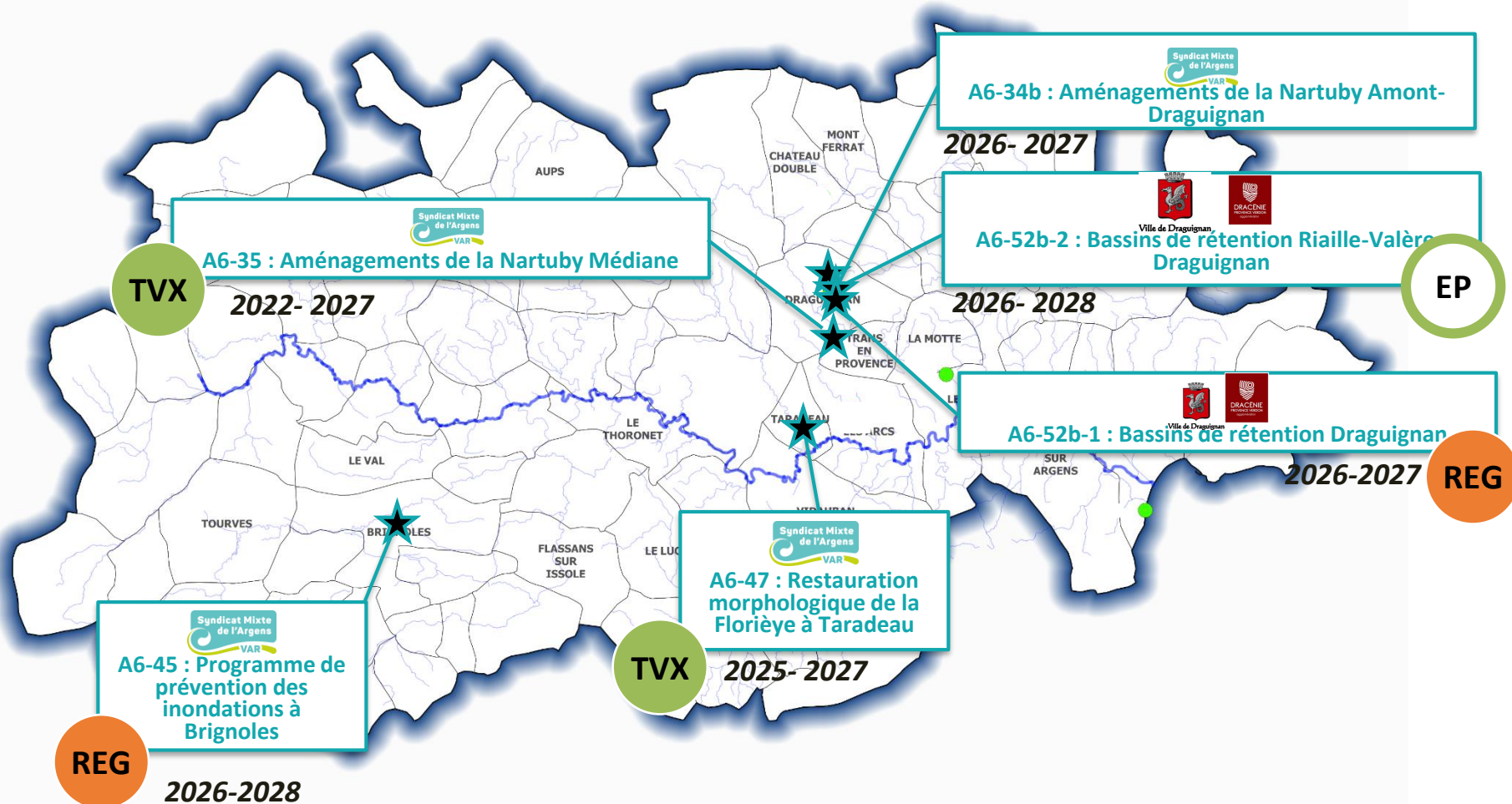
Basse vallée et petits côtiers de l'Estérel



Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Actions du PAPI se poursuivant dans le PEP

Amont BV et Nartuby



Axe 6 : Ralentissement des écoulements

A6-43 : Etude de faisabilité des aménagements de réduction du risque inondation à Vidauban

100 000€ HT

Constats :

- Commune impactée récemment par les crues de l'Argens et de ses affluents du 25 au 27 octobre 2024.
- Débordement dès Q2 au droit d'un méandre de l'Argens jouxtant le centre-ville.



Objectif :

- Réduire la vulnérabilité des quartiers urbanisés de Vidauban au risque de débordement de l'Argens

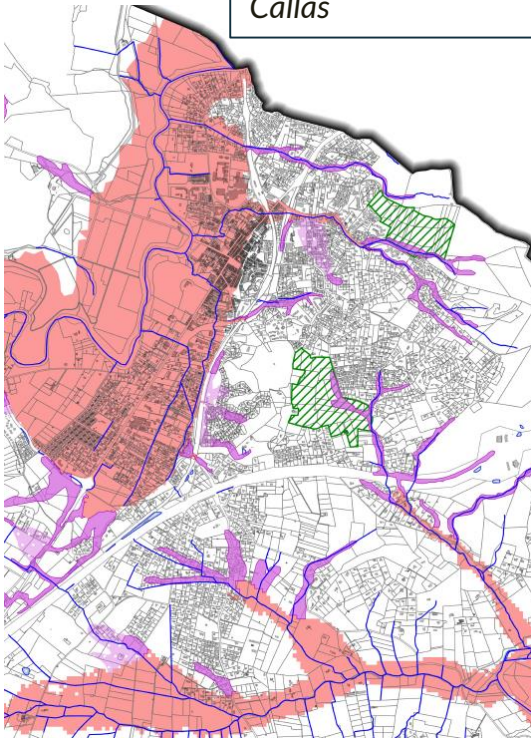
Mise en œuvre :

- Reprise de l'hydrologie définie dans l'action 59 et modélisations hydrauliques de l'Argens.
- Recherche itérative de solution d'aménagement et de protection des habitations.
- Définition d'un Avant projet Définitif et réalisation d'une Analyse Multi-Critères.
- En coordination avec le SDEP et les études de ruissellement portées par DPVa (A6-44).

Axe 6 : Ralentissement des écoulements

A6-44 : Etude d'aléa ruissellement et propositions d'aménagements en Dracénie

Principalement les communes suivantes : Figunières
Vidauban
La Motte
Trans
Lorgues sur les zones non urbaines
Les Arcs-sur-Argens
Draguignan
Callas



Ruissellement



600 000€ HT

Constats :

- Les dégâts générés par les derniers événements pluvieux sont essentiellement dus au ruissellement,
- Le Schéma Directeur en cours ne quantifie pas assez précisément le risque lié au ruissellement.

Objectifs :

- Réaliser des modélisation hydraulique en 2D sur des sous bassins ciblés
- Quantifier le ruissellement et déterminer les zones les plus vulnérables = production de cartes d'aléa
- Identifier les points noirs et les éventuels travaux de ralentissement à réaliser
- Proposer de compléter les documents d'urbanisme existants avec ces nouvelles données

A6-45 : Etude de faisabilité des aménagements de lutte contre le ruissellement à Besse-sur-Issole 120 000€ HT

Établissement Public Territorial de Bassin



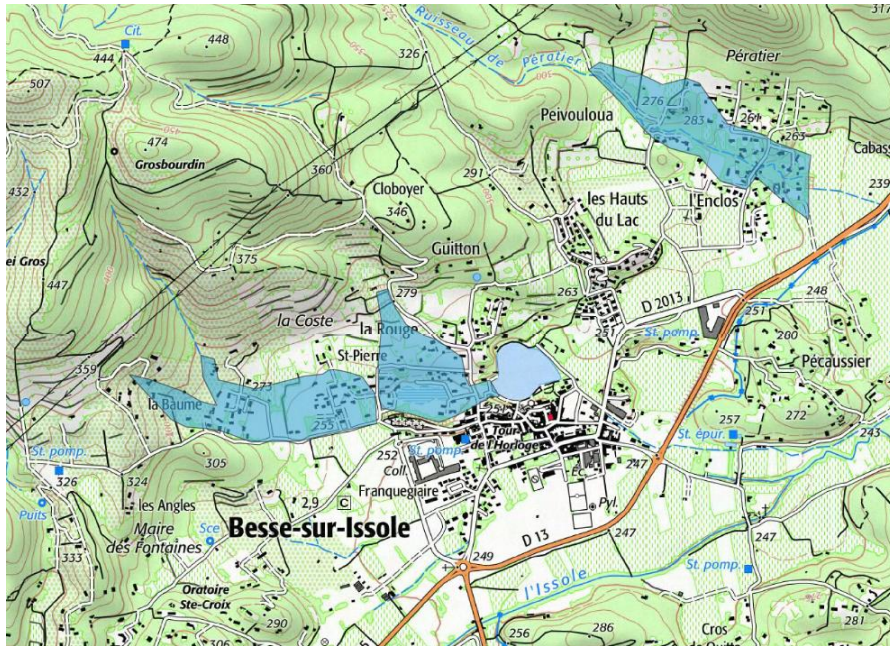
Ruissellement

- ## Objectifs :

- Réduire la vulnérabilité des quartiers urbanisés de Besse-sur-Issole au risque de ruissellement.

Mise en œuvre :

- Reprise de l'hydrologie des 3 vallons, levés topographiques et modélisation hydraulique.
- Recherche itérative de solution d'aménagement et de protection des habitations.
- Définition d'un Avant projet Définitif et réalisation d'une Analyse Multi-Critères.

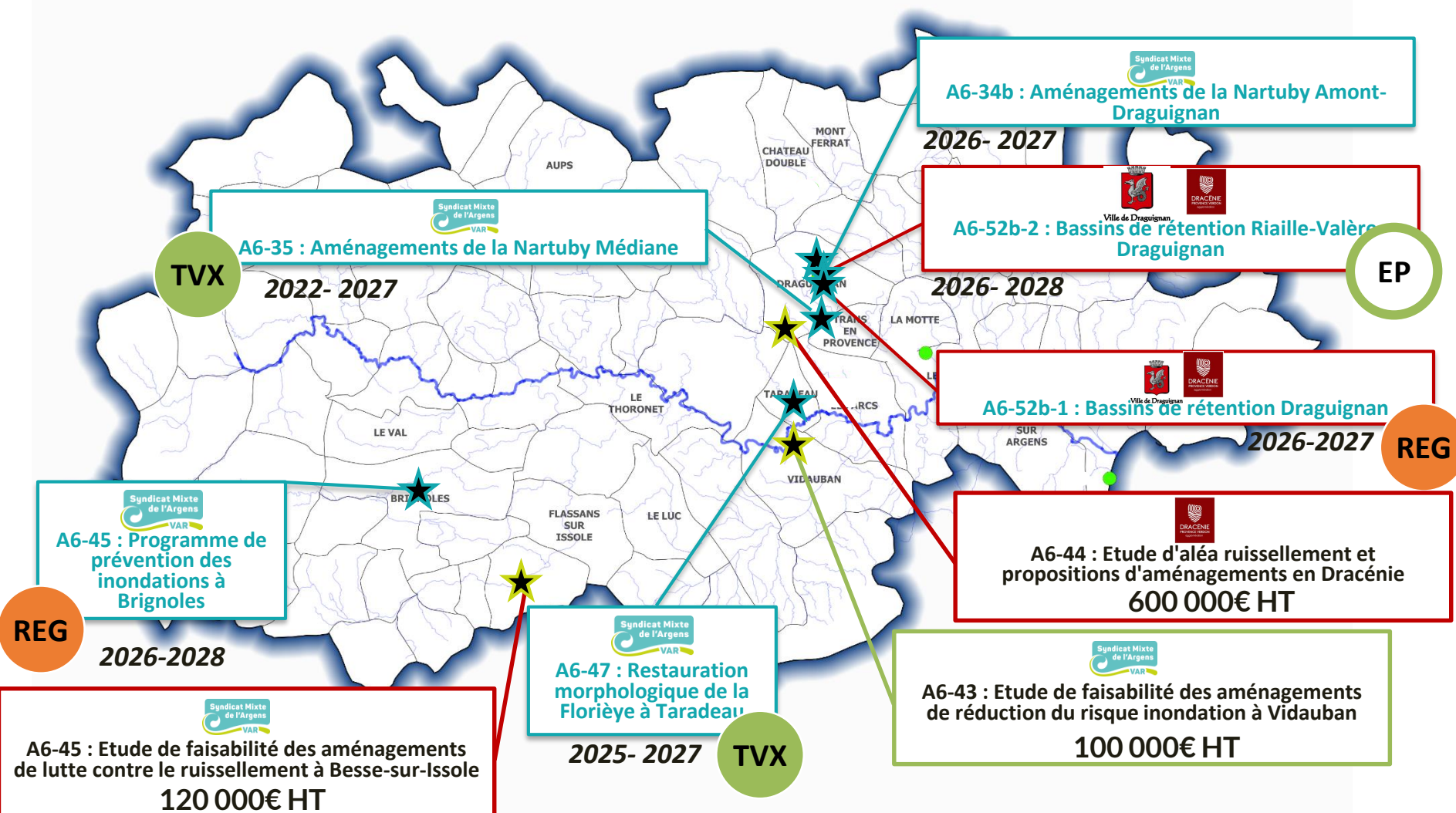


Axe 6 : Ralentissement des écoulements

9 actions du PAPI et du PEP en 2026-2027

Amont BV et Nartuby

Ruissellement



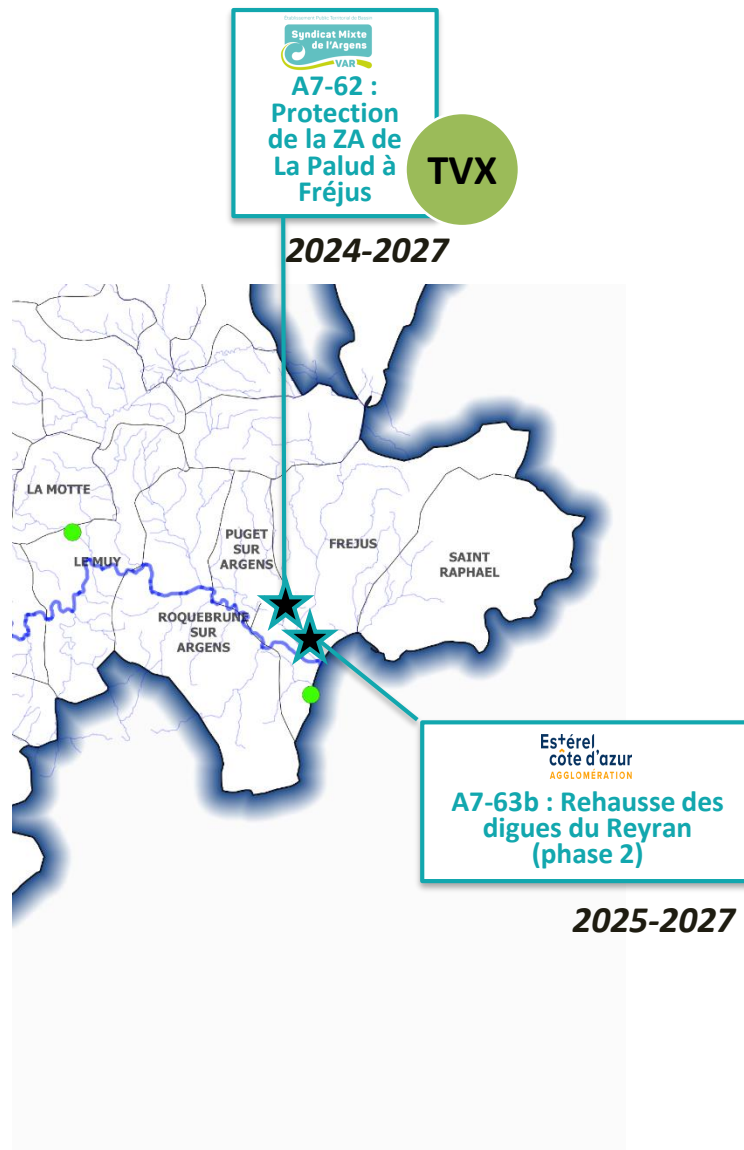
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

Etablissement Public Territorial de Bassin



Actions du PAPI se poursuivant dans le PEP

Basse vallée et petits côtiers de l'Esterel



Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

A7-46 : Étude de conception du programme de travaux défini dans l'action 63b du PAPI

Sous-bassins versants du Reyran

200 000€ HT

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Objectifs :

- Augmenter le niveau de sûreté de l'ouvrage afin de mieux protéger plus de 30 000 personnes en période estivale et de tenir compte tenu des évolutions climatiques.
- Poursuite des études de l'A7-63b du PAPI (2016-2025)



Mise en œuvre:

- Analyse coût-avantage des scénarios d'aménagement de l'action 63b pour contrôler la surverse pour des occurrences allant de la crue bi-centennale à la crue millénale du Reyran incluant l'analyse de l'interaction de la confluence avec le Reyrannet et la problématique de débordement du Reyran en aval de cette confluence
- Etudes de Maitrise d'oeuvre : AVP + demandes d'autorisation et études connexes

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

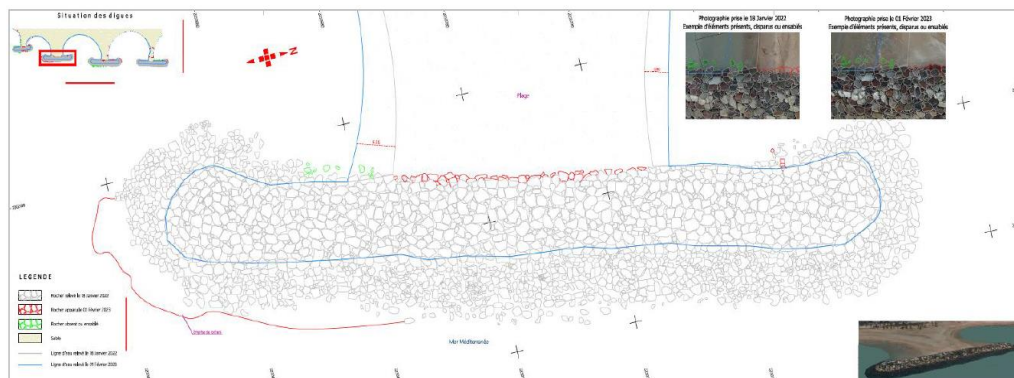
A7-47 : Étude de revalorisation des ouvrages de protection contre les submersions marines : brise-lames de Saint-Aygulf, épi du Pédégat, épis de la base nature et épi de San Peire

Constats :

Risque littoral et submersion marine

302 400€ HT

- Ouvrages de Saint-Aygulf ont été construits il y a plusieurs décennies sans entretien régulier.
- Diagnostic d'état des brise-lames (OCEANIDE, août 2024) : ouvrages endommagés et déstructurés.



Objectif : Adapter la fonction de protection des ouvrages aux futures contraintes de submersion et d'érosion, engendrées par le changement climatique en cours.

Mise en œuvre :

- Diagnostic d'état de l'épi du Pédégat, des épis de la base nature et des épis de San Peire
- Étude de maîtrise d'œuvre pour l'épi du Pédégat, les épis de base nature et les épis de base nature
- Étude de maîtrise d'œuvre pour les brise-lames de Saint-Aygulf

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

A7-48 : Étude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un plage perchée et d'un récif atténuateur de houle afin de limiter l'érosion et permettre l'élargissement des plages du Veillat et de la grande plage de Fréjus.

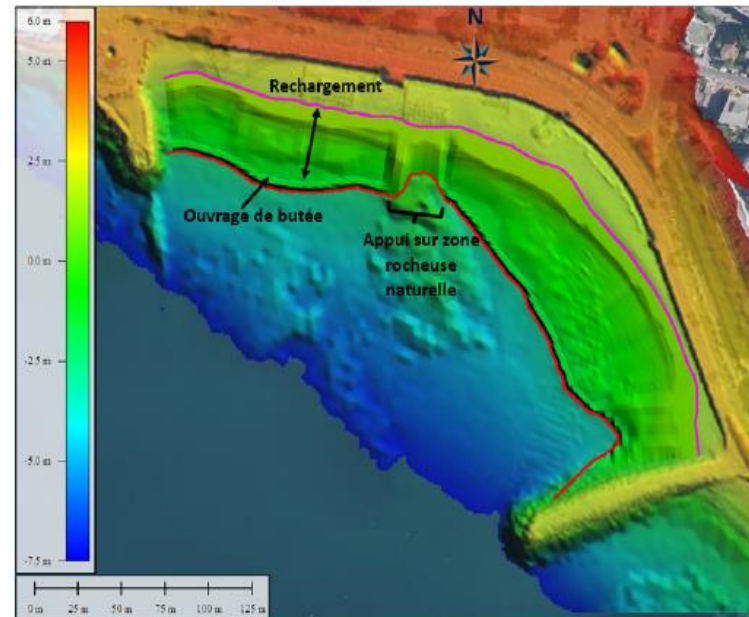
Constats :

Risque littoral et submersion marine

250 000€ HT

Configuration plage perchée « V2 »

- Erosion du trait de côte constante des plages du Veillat et de Fréjus (40 cm et 60 cm par an). Rande plage de Fréjus : perte de 15m entre 2003 et 2020,
- Disparition de la plage au nord de l'épi Diana, ainsi que l'ouest de la grande plage de Fréjus à l'horizon 2050 si aucune action n'est entreprise pour maintenir ces plages.



Objectifs et mis en œuvre :

- Limiter l'impact érosif de la houle, élargir et maintenir le sable sur les plages afin d'en limiter l'érosion et prévenir les submersions marines.
- Dimensionner de futurs ouvrages immergés permettant de réduire l'érosion des plages du Veillat et de Fréjus, tout en réduisant le risque de submersion marine induit par l'élargissement de ces plages. Le coût provisionné correspond aux études de MOE de la plage perchée du Veillat et du récif immergé de la grande plage de Fréjus.

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

A7-49 : Étude sur l'aménagement de l'avant-plage de la Galiote afin de réduire l'érosion et permettre l'élargissement de la plage.

Risque littoral et submersion marine

60 000€ HT

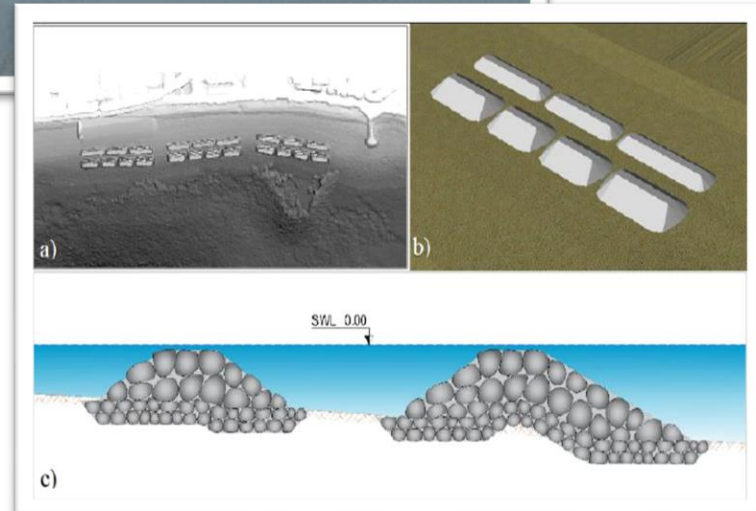
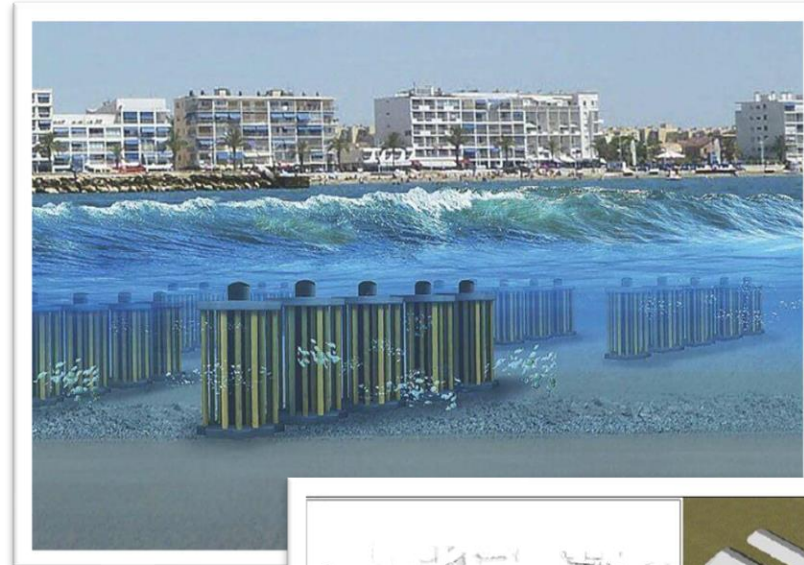
Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Constat :

- Taux de recul du trait de côte estimé à plus de 3m/an entre 2011 et 2020.
- Potentielle submersion des espaces en arrière-plage avec des conséquences majeures sur la biodiversité des étangs.

Objectifs et mise en œuvre :

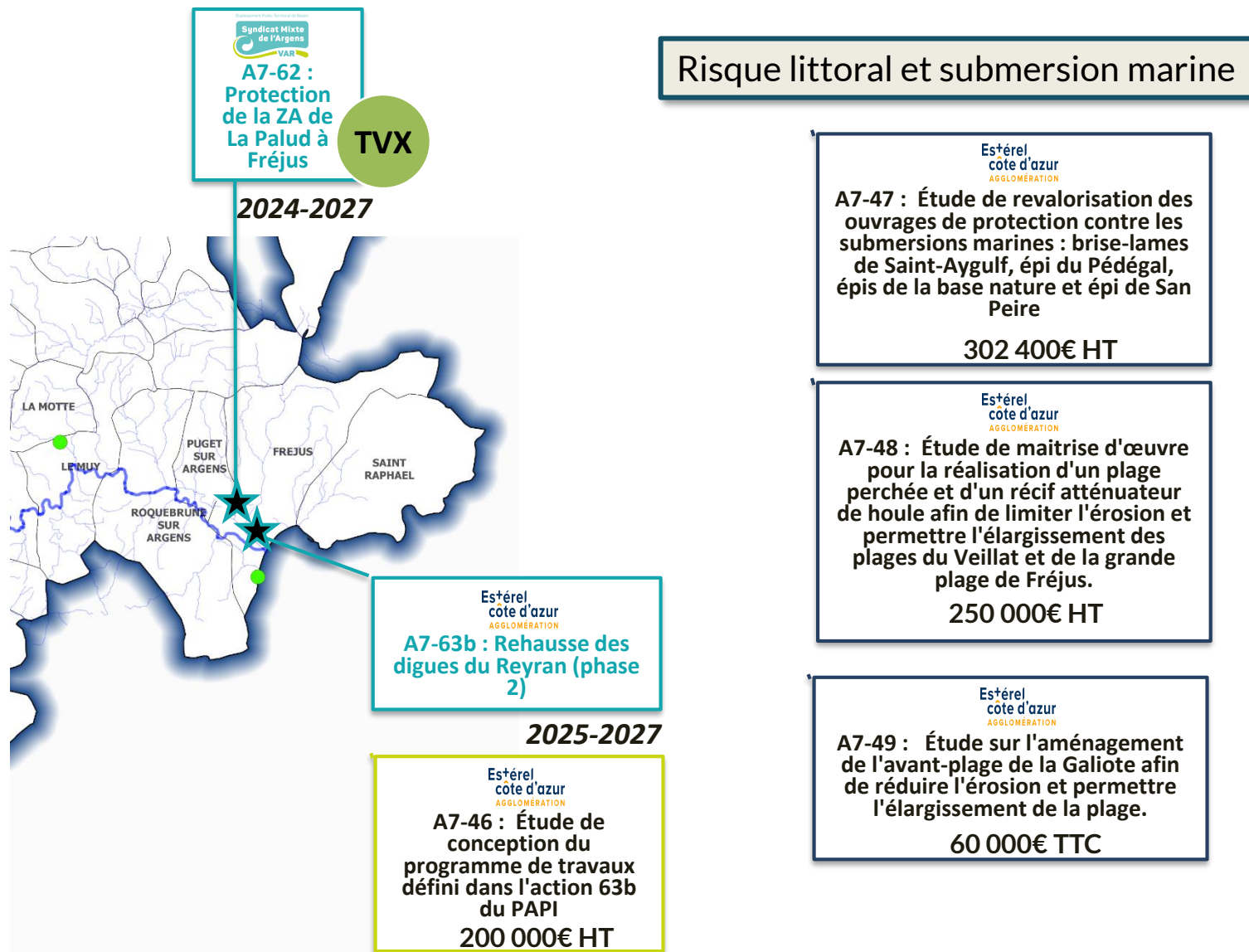
- Limiter l'impact érosif de la houle et l'érosion
- Prévenir les submersions marines
- Définir un aménagement de l'avant-plage efficace pour l'élargissement de la plage de la Galiote et éviter sa disparition dans les années à venir, dans un contexte de changement climatique.



Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

6 actions du PAPI et du PEP en 2026-2027

Basse vallée et petits côtiers de l'Esterel



Synthèse du programme d'actions (2026-2027)

53 actions

8,97 M €

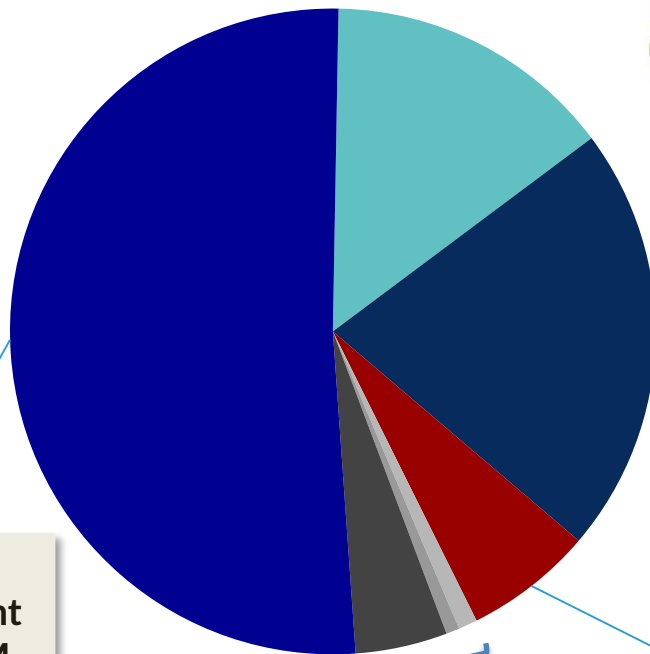
Établissement Public Territorial de Bassin




MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

4 611 334 €
51%

2 actions +
cofinancement
via le FPRNM



Bénéficiaires des travaux de
mitigation
557 500 €
7%

7 actions



1 301 500 €
15%

22 actions

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

1 923 296 €
21%

18 actions

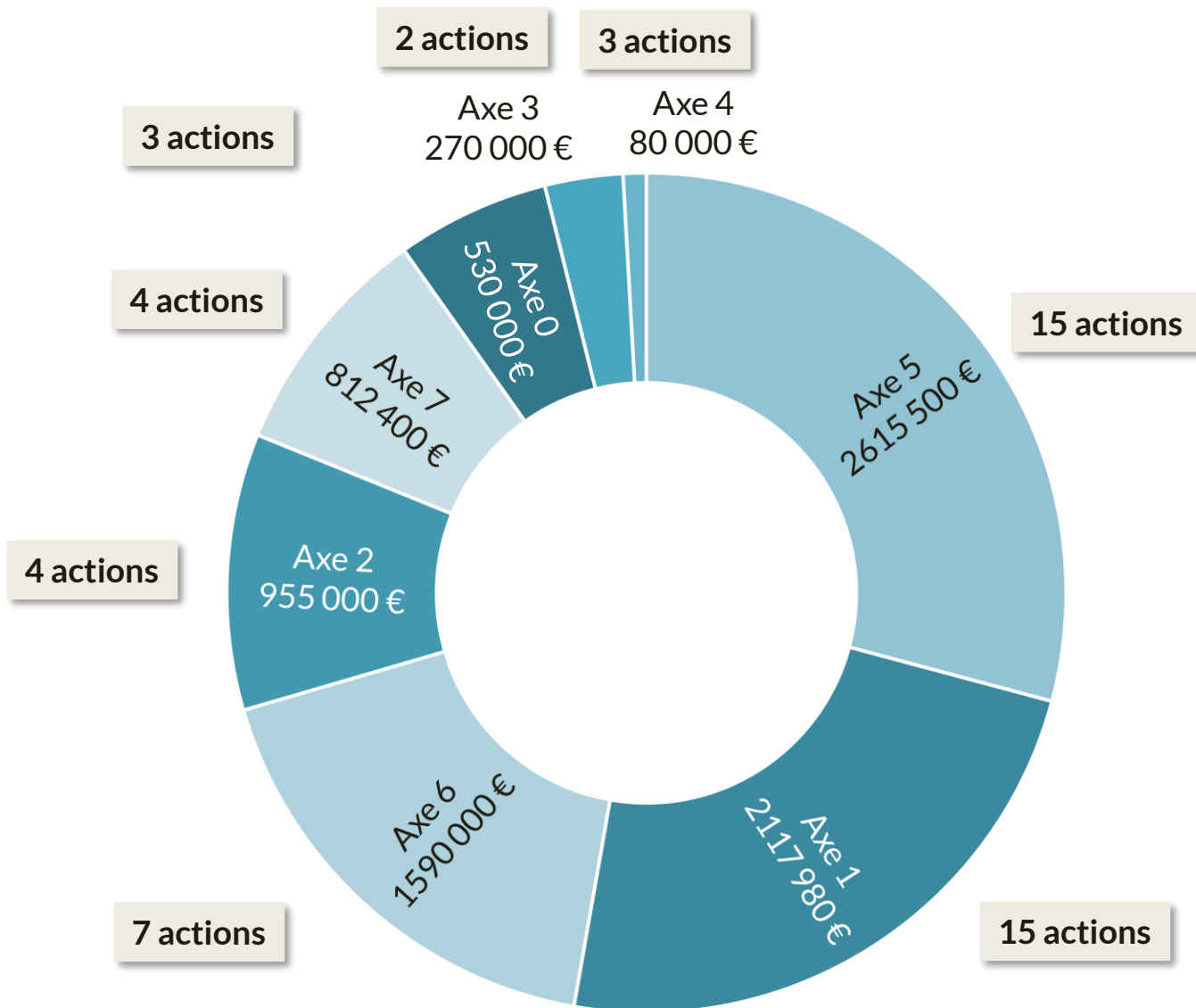


577 250 €
6%

4 actions

Synthèse du programme d'actions (2026-2027) par axe

Etablissement Public Territorial de Bassin



Établissement Public Territorial de Bassin



Syndicat Mixte de l'Argens

Place des Moulins – Rue de la Calade
83720 TRANS-EN-PROVENCE
TÉL. 09 72 45 24 91
contact@syndicatargens.fr

www.syndicatargens.fr

